

## CALENDRIER DE RENTREE LYCEE 2026- 2027

↪ **L'établissement sera fermé :**  
**Du jeudi 16 juillet au soir au jeudi 20 août 2026 au matin**

### RENTREE DES ELEVES au 12 Rue Fénelon

<b>Secondes</b>	Mardi 1er septembre	9 h 00	Fin des cours exceptionnellement à 16 h 00
<b>Premières</b>	Mardi 1 <sup>er</sup> septembre	14 h 00	
<b>Terminales</b>	Mardi 1er septembre	14 h 00	

### PHOTO DE CLASSE LE JEUDI 03 SEPTEMBRE 2026

↪ **DATES A RETENIR :**

❖ **Assemblées Générales et élections des parents correspondants :**

<b>Secondes</b>	<b>Premières générales et technologiques</b>	<b>Terminales générales et technologiques</b>
<b>Mardi 1er septembre 2026 18 h 00</b>	<b>Mardi 8 septembre 2026 18 h 00</b>	<b>Mardi 15 septembre 2026 18 h 00</b>
- Accueil par le Chef d'établissement - Rencontre avec les professeurs principaux et les enseignants, avec présentation des enjeux de l'année, des tests de positionnement de 2de et du séjour d'intégration à Boyardville - Elections des parents délégués	- Accueil et présentation des enjeux de l'année de premières et des épreuves anticipées du baccalauréat par le Chef d'établissement - Rencontre avec les professeurs principaux - Elections des parents délégués	- Accueil et présentation des enjeux de l'année de terminale (Parcoursup) et des épreuves du baccalauréat par le Chef d'établissement - Rencontre avec les professeurs principaux - Elections des parents délégués

..... / ...

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **IMPORTANT** : devant la complexité d'élaboration des emplois du temps, dans le cadre de la réforme au lycée, il est envisageable que certaines classes (notamment en classe de Première et Terminale) suivent des cours le mercredi après-midi, et de 17 h 00 à 18 h 00 les autres jours.
- Les fournitures scolaires seront communiquées à la rentrée par les enseignants (prévoir un **agenda papier**, des feuilles, et une trousse pour le jour de la rentrée)
- **Des documents importants (comptables et administratifs) seront remis à votre enfant le jour de la rentrée (n'oubliez pas de les lui réclamer).**

Ces documents seront à remettre complétés et signés **dès le lendemain** accompagnés du règlement de la contribution des familles du mois de septembre d'un montant **de 90 euros** à l'ordre de l'OGEC. **Ce montant sera déduit de la facture annuelle qui sera envoyée fin septembre.**

A tous et à toutes, bonnes vacances d'été.

Le chef d'établissement,



**Lycée Ste Marthe-Chavagnes**  
51, rue du Minage  
16022 ANGOULEME CEDEX  
Tél. 05 45 37 02 50  
Fax 05 45 94 98 94

Véronique Desport